



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE LA COMMISSION



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Date : Jeudi 26 janvier 2023

Lieu : 3 rue du petit marché, Nièvre rénov'. Clamecy

Rédacteur : Marie GUILLEMOT

Objet :

- Rénovation énergétique
- Projets ENR
- Biodiversités
- Communication
- Eco exemplarité de la collectivité

Personnes présentes : Jean-Jacques MEY / Brigitte PICQ / Thierry HANEMIAN / Dominique GIRAULT / Guillaume DOURNEAU/ Anne-Marie RUIZ/ Gilles NOEL

Personnes excusées : Nicolas BOURDOUNE / Jany SIMEON/ / Frédéric ZALEWSKI/ Jean-Michel FORGET

Agents de la CCHNVY : Marie GUILLEMOT / Sonia TETART /

Dossiers/Projets	Résumé	Commentaires → Suite à donner
Contexte	<ul style="list-style-type: none">→ <u>La commission développement durable</u>→ Elle existe depuis 2017 avec une dynamique TEPOS pour faire face à des problèmes identifiés (transports, rénovation des bâtiments publics et privés, préservation de la biodiversité...)→ Accueilli les Rencontres Nationales TEPOS 2019 <p>Prévoir la proposition de plusieurs dates pour les prochaines commissions</p>	<p>La production d'énergie est un sujet important à prendre en compte. Mais la diminution de celle-ci l'est également. Ce sont deux thèmes à traiter et faire avancer en même temps.</p> <p>La production d'énergie avec l'utilisation du bois issu de la forêt communal ou de proximité (réseau de chaleur) est un bon moyen de limiter les consommations d'énergie électrique ou de gaz. A condition que l'exploitation de la forêt soit gérée de façon Eco exemplaire et raisonnée.</p>
Rénovation énergétique	<ul style="list-style-type: none">→ <u>Nièvre Rénov' en 2023</u>- Accompagnement personnalisé des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement- Accompagnement des usagers dans leurs démarches de demande de chèque fioul, bois, énergie.- Travail en partenariat avec les travailleurs sociaux sur les profils en précarité énergétique- Accompagnement avec les caisses de retraite pour les demandes d'aide pour les très modestes- FNAME le plafond passe de 3500€ à 5000€	<p>Travail effectué par Sonia TETART conjointement avec des conseillers info-énergie de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre (ALEC) et le Conseil Développement Habitat et Urbanisme (CDHU) via l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).</p> <p>L'intérêt de l'antenne est de pouvoir aider ou renseigner les particuliers dans leurs demandes d'aide (de plus en plus de demandes d'information). La complexité des dossiers demande de l'investissement afin de pouvoir accompagner au mieux les usagers. Le problème le plus important est la longueur de certains dossiers.</p> <p>L'auto réhabilitation des particuliers est un point compliqué, aucune aide n'est attribuée. C'est pourtant un sujet d'actualité pour la plupart des personnes réalisant des travaux.</p> <p>Les stands Nièvre Rénov' seront présents lors de plusieurs manifestations de la période estivale afin de favoriser la proximité avec les habitants.</p>

	<p>→ <u>Renouvellement de la convention du fonds d'avance départemental pour la période 2023-2026</u></p> <p>→ Soutien financier de la CCHNVY pour ce fonds départemental resté à hauteur de 20 000€.</p>	<p>La délibération pour le renouvellement de la convention sera présentée lors du prochain conseil communautaire le 07/02/2023.</p> <p>Il serait intéressant de savoir combien de foyers ont pu bénéficier de ce fonds sur le territoire de la CCHNVY.</p>
	<p>→ <u>Rénovation énergétique des bâtiments publics</u></p> <p>- 2022 : 7 communes ont déposé une demande de FHNEE Aucune subvention versée en 2022</p> <p>-En 2023 : 40 000€ pour les dossiers déposés en 2022 + 50 000€ pour d'autres dossiers éventuels</p>	<p>Travail réalisé par Marie GUILLEMOT (administratif) en collaboration avec Raphael ROUAULT (technique), conseiller en énergie partagée, au service Patrimoine et Énergies du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN)</p> <p>Prévoir de faire de la communication auprès des élus (mail-conseil communautaire...)</p> <p>A suivre la proposition de loi pour favoriser les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics- examinée le mercredi 11 janvier 2023 en commission des Lois (voir avec le sieeen)</p>
<p>Les Projets Energie Renouvelable</p>	<p>→ <u>Projets _____ panneaux _____ photovoltaïques intercommunales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 toitures ciblées : Hangar déchetterie (en auto consommation) et Village entreprise (en vente totale) – - Les panneaux au sol pour l'autoconsommation de la station d'épuration de Clamecy (Non réalisable) - Le technicien du sieeen est venu sur place et il nous proposera deux devis pour des études de faisabilité (environ 320€ pour les deux toitures) 	<p>Nous avons déjà repéré 2 toitures bien orientées : le hangar de la déchetterie et le village entreprise, nous allons revoir avec le technicien pour vérifier la faisabilité de telles installations sur des toitures de plusieurs autres bâtiments (bâtiment de l'assainissement à varzy, les caillons à corvol et du hangar à la chapelle).</p> <p>Pour le hangar de la déchetterie, il y a plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autoconsommation pour le hangar et le centre technique • Autoconsommation pour le hangar, le centre technique + la déchetterie <p>Suivant la place disponible et la consommation, il sera étudié la possibilité d'inclure de la revente.</p> <p>Ce sont des petits projets, qui ne seront probablement pas retenus par la SEM. Dans les études, il y aura un scénario avec la prise en charge totale de la CT de ce projet.</p> <p>Le sieeen prévoit de réaliser un cadastre solaire en 2023, ce qui nous permettra d'identifier les grandes toitures du territoire et faire un état des lieux plus précis des toitures intercommunales et communales. Revoir avec le SIEEEN pour savoir s'il faut une adhésion au cadastre pour accéder aux informations.</p>
<p>Biodiversité</p>	<p>→ <u>Natura 2000 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande de subvention pour l'animation 2022 sera réalisée en début d'année. - La gestion des sites Natura 2000 est transférée à la région <p>→ <u>Atlas de la biodiversité</u></p>	<p>Un service dédié à la gestion des sites a été créé à la région. Ce qui va compliquer la communication et l'avancée des dossiers dans un premier temps.</p> <p>L'ABI n'a pas évolué depuis 06/2022. Le dossier va avancer avec l'élaboration du PLUI et la demande des données par le cabinet en charge de sa rédaction. Nous allons pouvoir récupérer les cartes des enjeux avec une petite synthèse explicative dans un premier temps.</p> <p>Une réunion avec le cdhu et le département peut être envisagée</p>

<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Réunion avec les artisans → Réunion grand public rénovation énergétique → Stand sur plusieurs manifestations → Atelier d'information en petits groupes d'élus 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs réunions annuelles de mises à jour avec les artisans • 2 réunions d'information et de temps d'échanges sur les questions énergétiques - Grand Public en partenariat avec ALEC à Varzy et Clamecy. • Petit groupe de travail réunissant de 5/6 élus sur des ateliers d'informations qui seront suivi d'une plus grosse intervention avec des visites
<p>Eco exemplarité de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> → <u>Rencontre Nationale TEPOS dans les Monts du Lyonnais</u> 27, 28 et 29 septembre 2023 → Une note d'information et de sensibilisation sur les gestes, point de vigilance et pratique en lien avec les économies d'énergie a été envoyée en NOV 2022 → Un tour des services/diagnostic pour identifier les différentes productions d'énergie et étudier la possibilité de les diminuer. Préconisation et actions à mener service par service pour une meilleure gestion de l'énergie. → Equipement des services en équipements hydro-économiques en janvier 2023 	<p>Participation prévue du vice-Président et des chargés de mission</p> <p>Chaque service a été rencontré individuellement avec le responsable de service. Nous avons rempli en collaboration le questionnaire et nous avons réfléchi ensemble aux améliorations possibles.</p> <p>Nous avons rencontré 8 services et diagnostiqué 12 bâtiments (1 au service assainissement, 5 au service déchets, 2 au service petite enfance, 1 à l'office de tourisme, 1 au service développement durable, le bâtiment administratif et le bâtiment de la maison de la formation qui rassemble aussi le service communication, économie)</p> <p>Plusieurs éléments sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolation de la toiture, des murs, des planchers, des planchers bas et des portes et fenêtres. • Le confort ressenti dans le bâtiment (courant d'air...) • Les équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le système de chauffage (type de chauffage, température des pièces...) ○ La programmation et la régulation ○ L'eau chaude sanitaire ○ La ventilation ○ L'éclairage intérieure et extérieure <p>Suite à notre visite, nous avons établi un document comprenant les préconisations d'amélioration énergétique pour chaque service.</p> <p>Les principales préconisations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la température des pièces et/ou du ballon d'eau chaude • Remplacement des fenêtres/portes en simple vitrage • Remplacement des néons ou vieilles ampoules par des LED • Isolation du bâtiment complet • Changement du système de chauffage <p>Lors du diagnostic, nous n'avons pas plus avoir toutes les données, il est ainsi amené à évoluer. Nous retravaillerons avec les moyens généraux dans l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons été contactés par l'entreprise Conseil énergie et chaque service sera doté d'équipements d'hydro-économiques ainsi que certaines communes (Surgy, Entrains, Coulanges, Dornecy et Varzy). Action subventionnée par le CEE. - Suite au diagnostic, il reste encore beaucoup de néons consommateurs d'énergie, A voir avec l'entreprise Conseil énergie pour le CEE sur les luminaires fin février-début mars, les propositions d'équipement par rapport au système actuellement en place dans les bâtiments. A partager avec les communes.

